



Comment faire appliquer un SAV en garantie?

Par **Viking 76**, le **09/02/2022** à **08:38**

Bonjour Madame, Monsieur,

J'ai fait l'acquisition (fourniture et pose) en Mai 2018 d'un store extérieur dans un magasin bien connu (Monsieur s....).

Je tiens à préciser que ce store est garantie 7 ans.

Il y a trois semaines, lorsque j'ai voulu déployé celui-ci pour un nettoyage, un bras du store a cassé entraînant une flexion de la toile.

J'ai pris contact aussitôt avec le vendeur en lui faisant parvenir des photos montrant le problème.

Celui-ci m'a assuré avoir fait parvenir à son fabricant les photos fournis aussitôt et qu'il me tiendrait informé.

Depuis, malgré de nombreux appels téléphoniques... plus de nouvelles....

Que puis-je faire pour faire accélérer le déclenchement de la réparation?

Merci d'avance pour votre réponse

Bien cordialement

Par **Marck.ESP**, le **09/02/2022** à **11:46**

Bonjour

Merci de ne pas multiplier les questions sur le même sujet.